

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PROJET DE RÈGLEMENT RGCA11-10-0007-10

**Modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin de modifier la catégorie de projets de la classe L (maison d'hébergement) et la terminologie.**

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 9 septembre 2019, le projet de Règlement RGCA11-10-0007-10;

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI 16 OCTOBRE 2019, à 18 H 15, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

**Ce projet de règlement vise à modifier le règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification afin de modifier la catégorie de projets de la classe L (maison d'hébergement) et la terminologie :**

- Remplacement du paragraphe 5 de l'article 3 par celui-ci :  
« 5 Un projet concernant un bâtiment résidentiel de 6 logements et plus (usage résidence des classes G à J et de la classe M, selon le Règlement de zonage refondu 1562) »
- Ajout du paragraphe 5.1 à l'article 3 :  
« 5.10 Un projet concernant un bâtiment abritant une maison d'hébergement (usage résidence de la classe L, selon le Règlement de zonage refondu 1562) »

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement, au 4243, rue de Charleroi, ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, au 4241, Place de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 11 septembre 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

  
Marie Marthe Papineau, avocate